

La XLIIe assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres à Wil (St-Gall), les 29 et 30 avril 1961 - et quelques problèmes qui s'y rattachent importants pour toutes les sections

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres**

Band (Jahr): **22 (1961)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ont été nommés *vétérans d'honneur*:

(Suivent les noms de *Schaub Karl jusqu'à Ochsner Ignaz, inclusivement*).

Ensuite:

Ont été nommés *vétérans*:

(Suivent les noms de *Haueter Hans jusqu'à Veit Hugo inclusivement*, page 92).

Au bas de la page 91, il faut encore ajouter le nom de Fährdrich Paul
Orchestre du Foyer Moutier 54 35.

La rédaction

La XLI^e Assemblée des délégués de la Société fédérale des orchestres à Wil (St-Gall), les 29 et 30 avril 1961 — et quelques problèmes qui s'y rattachent importants pour toutes les sections

La petite ville historique abbatiale de Wil dans le Canton de Saint-Gall a reçu pendant deux jours les délégués de la Société fédérale des orchestres avec le Comité central, la Commission de musique et un nombre important d'amis et membres de notre association, ainsi que des hôtes de marque, y compris des représentants de la presse. Pour la deuxième fois, lors de l'assemblée des délégués de 1960 à Thoun, aucune section n'avait pu se décider à se déclarer disposée à se charger de l'assemblée de 1961. Au fond, cela ne s'était jamais produit auparavant. Souvent, les délégués avaient même eu le choix entre diverses invitations. Il fallait donc que le Comité central s'occupe, bon gré mal gré, de ce problème qui, normalement n'en devrait pas être un. Comme, au début de 1961, aucun candidat ne s'était présenté, ce fut la section de Wil, St-Gall, qui offrit aimablement de bien vouloir organiser l'assemblée de 1961. Il faut savoir, et ceci fut un hasard fort heureux pour la S. F. O., que cette section, connue pour être particulièrement active et bien organisée, est présidée par M. Paul Schenk qui est en même temps l'excellent vice-président de la S. F. O. et, en outre, un des principaux animateurs de la vie musicale de sa ville natale, excellent également comme joueur du hautbois et du cor anglais, concertiste connu en Suisse orientale, fin connaisseur enfin (et collectionneur) de la littérature pour vents (musique de chambre, concertos).

Tout en étant très reconnaissant de cette bonne fortune de la dernière minute qui sauva l'assemblée des délégués de cette année d'une manière élégante et heureuse, il faut pourtant tâcher de se rendre compte pourquoi, depuis quelques années, l'élan de prendre la responsabilité d'une assemblée des délégués, se trouve diminué à un tel degré.

Nous voyons deux raisons qui pourraient, peut-être, expliquer ce phénomène regrettable. Certainement, beaucoup de sections, et surtout des sections d'un caractère modeste, dans les petites villes ou à la campagne, craignent les dé-

penses d'une telle organisation qu'elles croient considérables et dépassant leur budget. Peut-être n'aiment-elles pas — et ceci pourrait être la deuxième cause de ces défaillances — s'exposer à la critique des délégués en préparant un concert public offert aux participants de l'assemblée. Il est vrai que, maintes fois déjà, nos sections ont reçu les délégués avec des concerts de gala d'un niveau particulièrement élevé au point de vue musical, et avec une hospitalité vraiment généreuse qui ne pouvait ne pas représenter une forte dépense. Tout en étant sincèrement reconnaissants de tous les efforts matériels et artistiques dont certaines de nos sections ont bien voulu combler nos assemblées des délégués, le comité central et tous ceux auxquels une activité saine de notre association tient à coeur, ont le besoin de préciser que cette hospitalité et que ces efforts artistiques ne sont point du tout de rigueur et que, certainement, tous les délégués seraient tout à fait d'accord de prendre part à une assemblée organisée sur une base fort modeste et simple d'aspect. Quel est donc le but de ces assemblées? Il s'agit, en premier lieu, de rendre compte, vis-à-vis des délégués (qui représentent la législative de la S. F. O.), de la gestion des affaires, mais aussi d'établir un contact, se renouvelant toujours, entre les délégués individuellement, entre les sections qui sont l'âme de notre société, et enfin, de pouvoir se rendre compte, amicalement et sans critique malveillante, du travail de la section recevante. Et si une section cultive la spécialité de la musique divertissante, à l'exclusion de la musique symphonique, qu'elle présente aux délégués, lors d'une assemblée, un programme de musique légère qui sera certainement aussi bienvenu! Une salle de concert pour le samedi soir, un programme *normal* dans les limites des possibilités de chaque section, des chambres d'hôtel pour environ cent personnes, c'est un programme que la plupart de nos sections peuvent risquer sans la crainte d'une fallite!

Entourés d'une vague de prospérité et de suroccupation dans le commerce et dans l'industrie, beaucoup de nos sections ont leur siège dans des communes florissantes, où, avec un peu d'efforts dévoués, il est peut-être possible de trouver des mécènes disposés à aider financièrement, et où la commune elle-même veut bien verser une contribution pour recevoir les représentants de la S. F. O.

Que, à l'avenir, nos sections trouvent le courage et la confiance d'offrir au sein des prochaines assemblées des délégués une invitation à venir chez elles! Elles peuvent être certaines que leur bonne volonté sera hautement appréciée, que leur invitation sera acceptée avec reconnaissance!

Ce fut, d'ailleurs, un des buts de la section de Wil, en offrant tardivement son invitation, de démontrer que nos assemblées peuvent être mises sur pied sans trop de complications, sans faire la quête de tous les côtés, sans troubler l'activité normale de la section en question. Un concert, une réunion de famille, une salle pour l'assemblée des délégués, un gentil petit vin de bienvenue le samedi après-midi avant les séances régulières du Comité central et de la Commission de musique, un déjeuner-banquet cordial, l'assemblée des délégués, pas d'excursion, pas de manifestations extraordinaires d'hospitalité coûteuse, mais une atmosphère pleine d'amitié, de camaraderie entre collègues, d'entente sur le sens et

l'idéal qui dirige les activités de la S. F. O., et ce fut la réussite complète, la satisfaction pour tout le monde. La jolie ville de Wil avec son cachet historique, son passé intéressant, sa situation si pittoresque était, en elle-même, tout un programme de réjouissances; mais elle a aussi une histoire musicale remarquable sous divers points de vue. Déjà il y a deux siècles, Wil possédait une vie musicale bien organisée, active, grâce surtout à l'intérêt que lui porta l'abbé de Saint-Gall, en résidence à Wil, représenté par un prévôt ou un gouverneur. A côté du culte de la musique sacrée qui était la conséquence naturelle de cet attachement au couvent de Saint-Gall, il se forma au sein de la bourgeoisie de Wil déjà très tôt, en 1715, un des «Collegia musica», de ces collèges musicaux dont l'organisation dans beaucoup de petites et grandes villes de la Suisse alémanique depuis le début du XVII^e siècle, en pays catholique et protestant, avait donné lieu à un essor considérable de la pratique musicale tant vocale qu'instrumentale. La section de Wil S. F. O. est la descendante directe de ce collège musical du XVIII^e siècle, et en peu d'années, en 1965, elle pourra célébrer sa 250^e année d'existence! Depuis le XIX^e siècle, un autre genre d'activité a gagné la faveur des mélomanes de Wil, le théâtre musical, l'opéra et l'opérette populaires, avec solistes, chœurs et orchestre, tous des amateurs de Wil!

Ce fut précisément le père de M. Paul Schenk, Gallus Schenk, qui fut pendant plus de 30 ans le chef incontesté de la vie musicale de Wil, dirigeant infatigablement des oeuvres sacrées à l'église, profanes à la «Tonhalle», l'Odéon de Wil, des symphonies, des concertos, des opéras, des oratorios. Et l'on devine d'où viennent tous les dons de musicien exécutant, d'organisateur de la vie musicale de notre vice-président! Notons, en parenthèse, que la «Création» de Haydn a été donnée à Wil en 1811 pour la première fois, à peine dix ans après sa composition par le maître viennois, ce qui constitue également un titre d'honneur de Wil, ville musophile! La section de Wil, d'ailleurs, fait partie de la S. F. O. depuis 1928, c'est donc une fidèle amie de notre association. Le

Concert symphonique du samedi soir, 29 avril,

montra l'orchestre de Wil en excellente condition et donna, en outre, un exemple précieux de collaboration raisonnée entre sections voisines. L'orchestre de Flawil (St-Gall) étant dirigé par le chef de celui-ci de Wil, M. Hans Rubey, on avait eu l'idée de prier toutes les cordes de Flawil de s'associer aux efforts de la section de Wil pour ce concert de bienvenue. Ce fut une réussite très heureuse, presque 50 musiciens-amateurs occupèrent l'estrade de la Tonhalle. L'ouverture de «l'Enlèvement au sérail» marqua le début du programme; la musique de Mozart, délicieuse, humaine et classique en même temps dans ses aspects gais ou tendrement mélancoliques (partie médiane de l'ouverture) fut rendue avec goût et une précision louables. Vint en second lieu une «spécialité» saint-galloise, le «Concerto pour Cor anglais et orchestre», composé par le jeune maître Paul Huber, professeur à Saint-Gall, originaire du Toggenbourg, ayant dirigé l'orchestre et les chœurs de Wil il y a quelques années avant d'avoir été appelé à la métropole du canton. Huber, un spécialiste aussi de la musique pour

vents, fut élève de Willy Burkhard ce qui veut dire qu'il est un compositeur moderne qui n'abuse jamais des libertés de l'écriture contemporaine, mais s'en sert quand et parce que son coeur et son esprit de musicien le lui dictent! Quel heureux hasard, encore une fois, que M. Paul Schenk, fut capable de jouer, en concertiste mûr, la partie du soliste, de cet instrument, réputé délicat et rébarbatif. Il y a beaucoup de mélodie dans cette oeuvre, une sorte d'élégie dramatique, des enchevêtrements harmoniques et modulatoires frisant à quelques endroits le domaine de l'atonalité; mais ça reste de la musique, même de la musique hautement expressive, sainement polyphonique!

Le jeune pianiste Niels Sailer de Saint-Gall, élève avancé du fameux pianiste suisse Paul Baumgartner, donna ensuite une interprétation fort sympathique, très réussie au point de vue de la technique, déjà empreinte d'une expression sincère et d'une compréhension heureuse du style, du merveilleux concerto en ut mineur de Mozart de 1786 (KV 491). Le jeune artiste avait même composé les cadences du soliste, preuves d'un joli talent de musicien. Le programme se termina par la symphonie en si bémol majeur de Schubert, composée à l'âge de 19 ans, d'une attitude à la fois classique et romantique.

Dans les trois numéros du programme fort bien établi, l'orchestre de Wil fit preuve de bonnes qualités techniques et musicales, d'un ensemble homogène, sut suivre avec souplesse et discrétion les solistes, développa une sonorité agréable, soignée, et se vit récompensé de son effort constant et de son dévouement pour la cause de la S. F. O. par des applaudissements sincèrement chaleureux, adressés en particulier, comme de droit, au chef infatigable et bon musicien qu'est M. Rubey. La

Soirée de divertissement

à l'hôtel du Cygne, très réussie, fut enrichie par l'orchestre de danse Maxim de Zurich, le conférencier amusant, M. Maeder, et un cabaret humoristique zurichois. Dimanche matin, le 30 avril, eut lieu l'

Assemblée des délégués

à la salle de l'hôtel du Cygne qui dura de 9 à 13 heures. Nos lecteurs de langue française pourront lire le procès-verbal français au prochain numéro de «Sinfonia». M. le président central Robert Botteron dirigea les débats de cette séance d'affaires avec son autorité et son amabilité coutumières. M. Fallet, président de la Commission de musique, fit une communication intéressante sur les préparatifs de la nouvelle édition du catalogue de la bibliothèque centrale prévue pour l'automne de cette année, après plusieurs années de travaux préliminaires. L'assemblée décréta une nouvelle catégorie de vétérans, les vétérans d'honneur reçus après *cinquante* années d'activités orchestrales. Une légère augmentation de la contribution annuelle (fr. 1.50 au lieu de fr. 1.—!) fut acceptée unanimement. Le comité central avec, à sa tête, M. Robert Botteron comme président central, fut réélu aux acclamations générales. Malheureusement, encore une fois, l'assemblée fut levée sans qu'une section ait pu offrir une invitation pour

l'assemblée de 1962! M. Zürcher, le bibliothécaire central, travailleur infatigable doué d'une patience inlassable, dut, encore une fois, prévenir les délégués de bien vouloir faire leur possible pour que le service des prêts de la bibliothèque se déroule selon les prescriptions en vigueur dont la négligence lui cause souvent un énorme surplus de travail! La

Mise à l'honneur des vétérans

introduite par une charmante aubade de vents donna d'abord au Professeur Cherbuliez l'occasion de remercier les 45 nouveaux vétérans de leur attachement à notre cause et de leurs services rendus à l'amateurisme orchestral dans notre pays; puis les vétérans reçurent leurs insignes et fleurs. Cette fois, onze vétérans, ayant 50 à 53 ans de services orchestraux à déclarer, furent nommés vétérans d'honneur, 34 autres devinrent vétérans. Au

Banquet

le préfet de district Fäh parla au nom du gouvernement cantonal, le Dr Haselbach remplaça le syndic de Wil, M. Löhner, absent pour cause de maladie, le Colonel Schmid, président de la Société fédérale de musique, félicita la S. F. O. de son activité générale. Au départ, tout le monde, satisfait, avait une pensée de remerciement particulier à l'adresse de M. Paul Schenk qui avait tant fait pour assurer la belle réussite de l'assemblée des délégués de 1961. Au revoir en 1962!

A.-E. Cherbuliez

Sektionsnachrichten — Nouvelles des sections

Orchesterverein Grenchen wird zum Stadtorchester. Am 26. Juni trafen sich die Mitglieder des Orchestervereins Grenchen zu einer außerordentlichen Generalversammlung in der «Krone» zu Bettlach. Infolge Ortsabwesenheit des Vizepräsidenten führte der Kassier, Otto Glanzmann, die Verhandlungen. In seiner herzlichen Begrüßungsansprache, die er an die zahlreich Versammelten richtete, erwähnte er speziell Direktor W. Steinbeck und dessen Gemahlin. Mit ehrenden Worten gedachte der Vorsitzende des liebwerten, von uns geschiedenen Präsidenten und Ehrenmitgliedes Hans Hänni. Durch Erheben von den Sitzen wurde das Andenken an den toten Kameraden geehrt.

Das einwandfrei abgefaßte Protokoll der letzten Generalversammlung wurde verlesen und genehmigt. Erfreulich ist, daß der Verein infolge Neuaufnahmen auf einen Bestand von 73 Aktiven anwuchs. Die Mutationen ergaben den Zuzug von drei weiteren Mitgliedern, die eine einstimmig freudige Aufnahme fanden. Eine nicht geringe Mühe bedeutete es für die Verantwortlichen, einen geeigneten Präsidenten für die sich fortwährend steigernden Vereinsaufgaben zu finden. Als Nachfolger Hans Hännis konnte Paul Aebi, Bezirkslehrer, gewonnen werden. Das begeisterte Erheben von den Sitzen bewies dem neuen Präsidenten